Synfluid® PAO 2.5 cSt

Version 1.14 Date de révision 2025-01-28

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1

Informations sur le produit

Nom du produit : Synfluid® PAO 2.5 cSt
Matériel : 1124731, 1079862, 1079691

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	151006-61-0 417-060-2 601-063-00-2	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-0000016387-64-0006

1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

Relevant Identified Uses Supported : Fabrication
Utilisation comme intermédiaire
Formulation
Utilisation dans les revêtements – industriel
Utilisation dans les revêtements – professionnel
Utilisation de revêtements – consommateur
Lubrifiants - industriel
Lubrifiants - professionnel
Lubrifiants - consommateur
Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – industriel
Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – professionnel
Liquides fonctionnels – industriel
Liquides fonctionnels – professionnel
Liquides fonctionnels – consommateur
Utilisation pour la production de polymères – industriel
Autre utilisation

1.3

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP
10001 Six Pines Drive
The Woodlands, TX 77380

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.
Airport Plaza (Stockholm Building)

Leonardo Da Vincilaan 19
1831 Diegem
Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530
Responsible Party: Product Safety Group
Email:sds@cpchem.com

1.4

Numéro d'appel d'urgence:

Santé:
866.442.9628 (Amerique du Nord)
1.832.813.4984 (International)
Transport:
CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)
Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090
Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)
Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600
Argentine : +(54)-1159839431
EUROPE : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Autriche : VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Belgique : 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Bulgarie : +359 2 9154 233
Croatie : +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Chypre : 1401
République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402
Danemark : Centre antipoison danois (Giftlinjen) : +45 8212 1212
Estonie : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Finlande : 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)
France : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Allemagne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Grèce : (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Hongrie : +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Islande : 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Irlande : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Italie : CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON MILAN – Hôpital Niguarda Ca` Grande Tél. +39 02 66101029; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Agostino Gemelli », Service de Toxicologie Clinique Tél. +39 06 3054343 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Hôpital pour enfants Bambino Gesù Tél. +39 06 68593726 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Umberto I » Tél. +39 06 4997 8000 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FOGGIA – Hôpital Universitaire de Riuniti Tél. +39 0881 732326 ; CENTRE ANTIPOISON DE NAPLES – Hôpital « Antonio Cardarelli » Tél. +39 081 7472870 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FLORENCE – Hôpital Universitaire Careggi Tél. +39 055 7947819; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON PAVIE – IRCCS Fondation Salvatore Maugeri Tél. +39 0382 24444 ; CENTRE ANTIPOISON DE BERGAME – Hôpital Pape Jean XXIII Tél. 800 883 300 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON VÉRONE – Hôpital Universitaire Intégré Tél. 800 011 858;
Lettonie : Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone : 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone +371 67042473 (24 h sur 24)
Liechtenstein : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Lituanie : +370 (85) 2362052
Luxembourg : (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Malte : +356 2395 2000
Les Pays-Bas : NVIC : +31 (0)88 755 8000
Norvège : 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Pologne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Portugal : Numéro de téléphone du CIAV : +351 800 250 250
Roumanie : +40213183606
Slovaquie : +421 2 5477 4166
Slovénie : Numéro de téléphone : 112
Espagne : Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol : +34 91 562 04 20 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Suède : 112 - demandez le centre antipoison

Service responsable	:	Groupe Sécurité des produits et Toxicologie
Adresse e-mail	:	SDS@CPChem.com
Site Internet	:	www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1

Classification de la substance ou du mélange
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 4	H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2.2

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
		H332	Nocif par inhalation.
		H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Conseils de prudence	:	**Prévention:**	
		P261	Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
		P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
		Intervention:	
		P301 + P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
		P304 + P340 + P312	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
		P331	NE PAS faire vomir.
		Elimination:	
		P501	Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
- 151006-61-0 masse de réaction des isomères du tétracosane ramifié

2.3
Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Propriétés perturbant le système endocrinien	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 - 3.2
Substance or Mélange

Synonymes	:	Polyalphaolefin
Formule moléculaire	:	UVCB

Composants dangereux

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]	Conc. spécifiques Limites, facteurs M et équipements automatiques d'essais
1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	151006-61-0 417-060-2 601-063-00-2	Acute Tox. 4; H332 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 4; H413	100	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1

Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Le matériau peut provoquer une pneumonie grave et potentiellement mortelle s'il est ingéré ou vomi.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Avis aux médecins

Symptômes : Donnée non disponible.

Risques : Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 186 °C (186 °C)
Méthode: Cleveland Open Cup

Température d'auto-inflammation : 324 °C (324 °C)

5.1

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit.

5.2

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.3

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Protection contre les incendies et les explosions	:	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Produits de décomposition dangereux	:	Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

6.2

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	:	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4

Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques	:	Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger	:	Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Pour l'équipement de protection

individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Classe de stockage (Allemagne) : Liquides combustibles

Usage : Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1

Paramètres de contrôle
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

SI

Sestavine	Osnova	Vrednost	Parametri nadzora	Pripomba
1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	SI OEL	MV	5 mg/m3	Alveolarna frakcija
	SI OEL	KTV	20 mg/m3	Alveolarna frakcija

DE

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	DE TRGS 900	AGW	5 mg/m3	Y, Alveolengängige Fraktion

Y Ein Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes (BGW) nicht befürchtet zu werden

CH

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	CH SUVA	MAK-Wert	5 mg/m3	SSc, einatembarer Staub

SSc Eine Schädigung der Leibesfrucht braucht bei Einhaltung des MAK-Wertes nicht befürchtet zu werden.

DNEL : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Effets aigus
Durée d'exposition: 15 min
Valeur: 60 mg/m3

DNEL : Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Effets aigus
Durée d'exposition: 15 min

Valeur: 50 mg/m3

8.2

Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	:	Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA. Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple :. Respirateur purificateur d'air pour poussières et brouillards / P100. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.
Protection des mains	:	Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.
Protection des yeux	:	Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale.
Protection de la peau et du corps	:	Choisissez la protection corporelle en fonction de la quantité et de la concentration de la substance, ainsi que de la tâche effectuée sur le lieu de travail. Un EPI approprié peut comprendre :. Vêtement de protection. Chaussures de sécurité.
Mesures d'hygiène	:	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique	:	liquide
Couleur	:	clair, incolore
Odeur	:	Inodore

Données de sécurité

Point d'éclair	:	186 °C (186 °C) Méthode: Cleveland Open Cup
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Propriétés comburantes	:	non
Température d'auto-inflammation	:	324 °C (324 °C)
Formule moléculaire	:	UVCB
Poids moléculaire	:	Varie
pH	:	Non applicable
Point de congélation	:	-52 °C (-52 °C)
Point/intervalle d'ébullition	:	277 °C (277 °C)
Pression de vapeur	:	1,00 MMHG à 150 °C (150 °C)
Densité relative	:	0,81 à 15,6 °C (15,6 °C)
Densité	:	806,8 G/L
Hydrosolubilité	:	Soluble dans les solvants d'hydrocarbures ; insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: > 4,82 à 21 °C (21 °C)
Viscosité, cinématique	:	8,3 cSt à 40 °C (40 °C)
Densité de vapeur relative	:	10 (Air = 1.0)
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1

Réactivité : Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

10.3

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4

Conditions à éviter : Donnée non disponible.

10.5

Matières à éviter : Donnée non disponible.

10.6

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated : DL50 oral: > 5.000 mg/kg
Espèce: Rat
Substance d'essai: oui

Toxicité aiguë par inhalation

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated : CL50: 1,71 mg/l
Durée d'exposition: 4 HR
Espèce: Rat
Sex: femelle
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Substance d'essai: oui

CL50: > 5,06 mg/l
Durée d'exposition: 4 HR
Espèce: Rat

Sex: mâle
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Substance d'essai: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	DL50 dermal: >2000 milligramme par kilogramme Espèce: Rat Substance d'essai: oui

Irritation de la peau

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Pas d'irritation de la peau

Irritation des yeux

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité à dose répétée

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Espèce: Rat Voie d'application: gavage oral Dose: 0 up to 1000 mg/kg Durée d'exposition: 28 day Nombre d'expositions: daily NOEL: 1.000 mg/kg

Génotoxicité in vitro

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Type de Test: Test de Ames Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Type de Test: Essai sur les micronoyaux de souris Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Les tests de toxicité pour la fertilité et le développement n'ont pas montré d'effets sur la reproduction. L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour le développement

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du foetus. L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité par aspiration

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets CMR

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Cancérogénicité: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Mutagénicité: L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales. Tératogénicité: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes. Toxicité pour la reproduction: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

11.2

Informations sur les autres dangers

Synfluid® PAO 2.5 cSt

Information supplémentaire	:	Les solvants risquent de dessécher la peau.
Propriétés perturbant le système endocrinien	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1

Toxicité

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les poissons

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	LL50: > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 96 HR Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Substance d'essai: oui Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une dispersion dans l'eau a été testée.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	EC50: > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 48 HR Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Substance d'essai: oui Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une dispersion dans l'eau a été testée.

Toxicité pour les algues

1-Dodecene, Dimer	:	CE50b: > 1.000 mg/l

Hydrogenated	Durée d'exposition: 96 HR Espèce: Selenastrum capricornutum (Algue) Substance d'essai: oui Le produit a une faible solubilité dans le milieu de test. Une dispersion dans l'eau a été testée.

12.2
Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

1-Dodecene, Dimer Hydrogenated	:	Devrait être intrinsèquement biodégradable.

12.3
Potentiel de bioaccumulation
Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

12.4
Mobilité dans le sol

Mobilité	:	Donnée non disponible

12.5
Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6
Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7
Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire	:	Donnée non disponible

12.8
Information écologique supplémentaire

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	:	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1
Méthodes de traitement des déchets

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit	:	Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Emballages contaminés	:	Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - 14.7

Informations relatives au transport

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définitions réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissement pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissement.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Législation nationale

Règlement de la Commission européenne (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

15.2

Évaluation de la sécurité chimique

Composants :

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : ZEU_SEVES3 Mise à jour: Non applicable

État actuel de notification

Europe REACH	:	Ce produit est en totale conformité avec la réglementation REACH 1907/2006/CE.
Suisse CH INV	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
États-Unis d'Amérique (USA) TSCA	:	Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Canada DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
Australie AIIC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Nouvelle-Zélande NZIoC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
Japon ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Corée KECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
Philippines PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Taiwan TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Chine IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 2
Risque d'incendie: 1
Danger de réactivité: 0

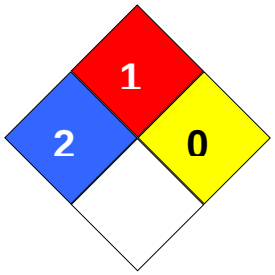

Information supplémentaire

Numéro FDS patrimonial : 5939

NSF H1, HX-1 Registered, meets USDA 1998 H1 Guidelines

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés			
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition	OSHA	Occupational Safety & Health

	générique de l'EOSCA		Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétrolifères spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %	ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H332	Nocif par inhalation.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Annexe

1. Titre court du scénario d'exposition: **Fabrication**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	:	**SU8, SU9, SU3:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines, Production Industrielle (Tout)
Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC1, ERC4:** Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Information supplémentaire	:	Fabrication de la substance ou utilisation en tant que produit chimique industriel ou qu'agent d'extraction. Comprend le recyclage/la récupération, le transfert de matériau, le stockage, l'entretien et le chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur route/rail et conteneurs de vrac), l'échantillonnage et les activités de laboratoire associées

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC1, ERC4: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques	:	Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques	:	Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée
Remarques : Non applicable

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions
Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques: Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable
1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation comme intermédiaire**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	:	**SU8, SU9, SU3:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines, Production Industrielle (Tout)
Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement : **ERC6a:** Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Information supplémentaire :

Utilisation de la substance comme intermédiaire (non liée aux conditions de contrôle strictes). Comprend le recyclage/la récupération, le transfert de matériau, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, l'entretien et le chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur route/rail et conteneurs de vrac).

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques: Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable
1. Titre court du scénario d'exposition: **Formulation**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	:	**SU3, SU 10:** Production Industrielle (Tout), Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. **PROC5:** Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) **PROC14:** Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation **PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC2:** Formulation de préparations
Information supplémentaire	:	La formulation, l'emballage et le remballage de la substance et de ses mélanges en marche discontinue ou continue, comme le stockage, les matériaux, les transferts, le mélange, l'emballage à petite et grande échelle, l'entretien et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC2: Formulation de préparations

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques	:	Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions
Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Caractéristiques du produit
Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée
Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation
Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs
Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques
Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions
Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé
Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC4, CS16, CS55, CS56	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,9
			Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,1
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,96

PROC5, CS30	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,5 mg/m3	0,1
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,0685 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,09

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
CS16: Expositions générales (systèmes ouverts)
CS55: Procédé en lots
CS56: avec une collection d'échantillons
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
CS30: Opérations de mélange (systèmes ouverts)

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation dans les revêtements – industriel**

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU3:** Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés
PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC4:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Information supplémentaire	:	Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : réception des matériaux, stockage, préparation et transfert en gros et demi-gros, application par vaporisateur, rouleau, étaleur, trempe, écoulement, lit fluidisé sur les lignes de production et filmification) et le nettoyage de l'équipement, l'entretien et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques	:	Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques	:	Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage, Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Remarques	:	Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques	:	Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques	:	Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction., S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur., Fournir un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé., Porter un appareil respiratoire avec masque complet conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC7, CS97	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1 mg/m3	0,2
			Employé – dermique, long terme –	2,143 mg/kg/d	0,0

			systémique		
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,20
PROC7, CS34, CS10	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,4 mg/m3	0,3
			Employé – dermique, long terme – systémique	4,286 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,29

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
CS97: Pulvérisation (automatique/par robotique)
PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
CS34: Manuel
CS10: Pulvérisation

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation dans les revêtements – professionnel**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation	:	**SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. **PROC5:** Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau **PROC11:** Pulvérisation en dehors d'installations industrielles **PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage **PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire **PROC19:** Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC8a, ERC8d:** Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation

extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Information supplémentaire : Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : réception des matériaux, stockage, préparation et transfert en gros et demi-gros, application par vaporisateur, rouleau, brosse, étalement à la main ou méthodes similaires et filmification) et le nettoyage de l'équipement, l'entretien et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC13, PROC15, PROC19: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage, Utilisation en tant que réactif de laboratoire, Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission., Fournir un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure), S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion., Éviter toute activité impliquant une exposition pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC11, CS34, CS10	ECETOC TRA modifié	Intérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	2,8 mg/m3	0,5
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,42856 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,5
PROC11, CS34,	ECETOC TRA	Extérieur	Employé – inhalation,	1,4 mg/m3	0,3

CS10	modifié		long terme – systémique		
			Employé – dermique, long terme – systémique	21,428 mg/kg/d	0,2
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,46

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
CS34: Manuel
CS10: Pulvérisation
PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
CS34: Manuel
CS10: Pulvérisation

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation de revêtements – consommateur**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Secteur d'utilisation	:	**SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit	:	**PC1:** Adhésifs, produits d'étanchéité **PC4:** Produits antigel et de dégivrage **PC8:** Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) **PC9a:** Revêtements et peintures, solvants, diluants **PC9b:** Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler **PC9c:** Peintures au doigt **PC15:** Produits de traitement de surfaces non métalliques **PC18:** Encres et toners **PC23:** Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir **PC24:** Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage **PC31:** Produits lustrant et mélanges de cires **PC34:** Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC8a, ERC8d:** Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Information supplémentaire	:	Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : transfert et préparation des produits, application à la brosse, vaporisation à la main ou méthodes similaires) et le nettoyage de l'équipement.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a,

ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC9c, PC15, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34: Adhésifs, produits d'étanchéité, Produits antigel et de dégivrage, Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides), Revêtements et peintures, solvants, diluants, Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler, Peintures au doigt, Produits de traitement de surfaces non métalliques, Encres et toners, Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir, Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage, Produits lustrant et mélanges de cires, Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques: Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: **Lubrifiants - industriel**

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU3:** Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

		PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. **PROC7:** Pulvérisation dans des installations industrielles **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) **PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau **PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage **PROC17:** Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts **PROC18:** Graissage dans des conditions de haute énergie
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC4, ERC7:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	:	Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes ouverts et fermés comprenant des opérations de transfert, le fonctionnement de machines/moteurs et d'articles similaires, le remaniement des articles rejetés, l'entretien de l'équipement et l'élimination des déchets.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4, ERC7: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques	:	Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC17: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.,

Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage, Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Caractéristiques du produit
Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée
Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation
Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs
Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions
Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Caractéristiques du produit
Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée
Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation
Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs
Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques
Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions
Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion., Activité automatisée dans la mesure du possible.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Réglementer la zone d'ouverture de l'équipement., Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC7, CS10	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1 mg/m3	0,2
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,143 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,20
PROC18, CS17	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1 mg/m3	0,2
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,6855 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés		0,19

			systémiques		

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
CS10: Pulvérisation
PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie
CS17: Opération et lubrification d'équipement à haute énergie ouvert

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: **Lubrifiants - professionnel**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation	:	**SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) **PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau **PROC11:** Pulvérisation en dehors d'installations industrielles **PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage **PROC17:** Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts **PROC18:** Graissage dans des conditions de haute énergie **PROC20:** Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b:** Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	:	Englobe l'utilisation de lubrifiants formulés dans des systèmes

ouverts et fermés comprenant des opérations de transfert, le fonctionnement de moteurs et d'articles similaires, le remaniement des articles rejetés, l'entretien de l'équipement et l'élimination des huiles usagées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : Cette substance ne pose qu'un risque aigu ; par conséquent aucune dose dérivée sans effet (DNEL) de la population globale n'a été calculée, et aucune évaluation du risque d'une exposition indirecte de l'homme par l'environnement n'est requise.

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC20: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Pulvérisation en dehors d'installations industrielles, Traitement d'articles par trempage et versage, Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC17, PROC18: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts, Graissage dans des conditions de haute énergie

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC17, CS17	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,9
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,2743 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés		0,9

			systémiques		
PROC17, CS17	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,90
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,3715 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,91
PROC18, CS17	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,9
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,6855 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,90

PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
CS17: Opération et lubrification d'équipement à haute énergie ouvert
PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
CS17: Opération et lubrification d'équipement à haute énergie ouvert
PROC18: Graissage dans des conditions de haute énergie
CS17: Opération et lubrification d'équipement à haute énergie ouvert

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: **Lubrifiants - consommateur**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Secteur d'utilisation	:	**SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit	:	**PC24:** Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b:** Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	:	Englobe l'utilisation par le consommateur de lubrifiants formulés dans des systèmes ouverts et fermés comprenant des opérations de transfert, d'application, l'utilisation de moteurs et d'équipements similaires, l'entretien de l'équipement et l'élimination des huiles usagées.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	:	
Remarques		Vaporisateurs

Quantité utilisée

	:	73 g
Remarques	:	Vaporisateurs

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition	:	0,17 h
Fréquence d'utilisation	:	1 heures/jour
Remarques	:	Vaporisateurs

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area	:	Peau
	:	428,75 cm2
Remarques	:	Vaporisateurs

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur	:	Activités à l'intérieur
Dimension du local	:	20 M3
Vitesse de ventilation par heure	:	0,6
Remarques	:	Vaporisateurs
Fréquence d'utilisation	:	6 jours/ an
Remarques	:	Vaporisateurs

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Mesures pour le consommateur	:	Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.
Remarques	:	Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PC24, PC24_3	ECETOC TRA modifié		Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,7 mg/kg/d	0,07
			Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
			Consommateur – inhalation, long terme – systémique	7500 mg/m3	0,00
			Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,07

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

PC24_3: Vaporisateurs

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

1. Titre court du scénario d'exposition: **Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – industriel**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	:	**SU3:** Production Industrielle (Tout)
Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. **PROC5:** Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) **PROC7:** Pulvérisation dans des installations industrielles **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) **PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau **PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage **PROC17:** Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC4:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
Information supplémentaire	:	Englobe l'utilisation des fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage comprenant les opérations de transfert, les activités de laminage et de recuisson, les activités de coupe et d'usinage, l'application automatique et manuelle de protections contre la corrosion (p. ex. : brossage, trempage et pulvérisation), l'entretien de l'équipement, la vidange et l'élimination des huiles usagées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue : Cette substance ne pose qu'un risque aigu ; par conséquent aucune dose dérivée sans effet (DNEL) de la population globale n'a été calculée, et aucune évaluation du risque d'une exposition indirecte de l'homme par l'environnement n'est requise.

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC17: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Traitement d'articles par trempage et versage, Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion., Activité automatisée dans la mesure du possible.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (conformes à EN374), une combinaison et une protection des yeux., Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Fournir un bon niveau de ventilation générale ou contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC7, CS10	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1 mg/m3	0,2
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,143 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,20
PROC10,	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,5 mg/m3	0,3
			Employé – dermique, long terme – systémique	27,43 mg/kg/d	0,3
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,54

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles
CS10: Pulvérisation
PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
: Application manuelle au rouleau ou à la brosse.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: **Fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage – professionnel**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteur d'utilisation	:	**SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation

		(chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) **PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau **PROC11:** Pulvérisation en dehors d'installations industrielles **PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage **PROC17:** Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b:** Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	:	Englobe l'utilisation des fluides utilisés dans la transformation des métaux/huiles de laminage comprenant les opérations de transfert, les activités de laminage et de recuisson, les activités de coupe et d'usinage, l'application automatique et manuelle de protections contre la corrosion (p. ex. : brossage, trempage et pulvérisation), l'entretien de l'équipement, la vidange et l'élimination des huiles usagées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Fréquence et durée d'utilisation

Exposition continue	:	Cette substance ne pose qu'un risque aigu ; par conséquent aucune dose dérivée sans effet (DNEL) de la population globale n'a été calculée, et aucune évaluation du risque d'une exposition indirecte de l'homme par l'environnement n'est requise.

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques	:	Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques	:	Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13: Utilisation dans des processus

fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Application au rouleau ou au pinceau, Traitement d'articles par trempage et versage

Caractéristiques du produit
Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée
Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation
Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs
Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions
Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Caractéristiques du produit
Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée
Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation
Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs
Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques
S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur., Fournir un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure), Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions
Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité., Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts

Caractéristiques du produit

Remarques : Pression hydraulique, de vapeur < 0,5 kPa en conditions normales

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Réduire l'exposition dans toute la mesure du possible en enfermant partiellement l'opération ou l'équipement et en équipant les ouvertures d'une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC11, CS10	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	1,4 mg/m3	0,3
			Employé – dermique, long terme – systémique	21,428 mg/kg/d	0,2
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,46
PROC11, CS10	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,4 mg/m3	0,1
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,1428 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme		0,09

			– circuits combinés systémiques		
PROC17, CS79	ECETOC TRA		Employé – inhalation, long terme – systémique	5 mg/m3	0,9
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,3715 mg/kg/d	0,0
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,91

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
CS10: Pulvérisation
PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
CS10: Pulvérisation
PROC17: Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts
CS79: Opérations d'usinage du métal

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Lorsque les mesures de gestion du risque (RMM) et les conditions de fonctionnement (OC) sont respectées, les expositions ne doivent pas dépasser les DNEL prévues et les ratios de caractérisation du risque qui en découlent doivent être inférieurs à 1

Confirmer que les RMM et les OC sont conformes à leur description ou d'une efficacité similaire.

1. Titre court du scénario d'exposition: **Liquides fonctionnels – industriel**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	:	**SU3:** Production Industrielle (Tout)
Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC7:** Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	:	Utiliser en tant que liquides fonctionnels comme les huiles pour câbles, les huiles de transfert, les liquides de refroidissement, les isolateurs, les réfrigérants, les fluides hydrauliques dans l'équipement industriel comprenant l'entretien et le transfert de matériaux associés.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques: Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: **Liquides fonctionnels – professionnel**

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Secteur d'utilisation : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC9:** Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) **PROC20:** Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC9a, ERC9b:** Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	:	Utiliser en tant que liquides fonctionnels comme les huiles pour câbles, les huiles de transfert, les liquides de refroidissement, les isolateurs, les réfrigérants, les fluides hydrauliques dans l'équipement professionnel comprenant l'entretien et le transfert de matériaux associés.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques	:	Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques	:	Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC9, PROC20: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés

Quantité utilisée

Remarques	:	Non applicable

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques: Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: **Liquides fonctionnels – consommateur**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Secteur d'utilisation	:	**SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit	:	**PC16:** Fluides de transfert de chaleur **PC17:** Fluides hydrauliques
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC9a, ERC9b:** Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
Information supplémentaire	:	Utilisation d'éléments étanches contenant des liquides fonctionnels comme des huiles de transfert, des fluides hydrauliques ou des liquides de refroidissement.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC16, PC17: Fluides de transfert de chaleur, Fluides hydrauliques

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Mesures pour le consommateur	:	Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.
Remarques	:	Comme l'utilisation ne devrait pas entraîner d'expositions par aérosol, aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour la santé humaine pour examiner les dangers identifiés de toxicité aiguë par inhalation.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques: Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation pour la production de polymères – industriel**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteur d'utilisation	:	**SU 10, SU3:** Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages), Production Industrielle (Tout)
Catégorie de processus	:	**PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée **PROC3:** Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) **PROC4:** Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. **PROC5:** Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) **PROC6:** Opérations de calandrage **PROC8a:** Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés **PROC8b:** Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées **PROC14:** Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation **PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC4, ERC6c:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation

industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Information supplémentaire : La fabrication de polymères à partir de monomères en cycles continus et discontinus, comprend le barbotage, le déchargement, l'entretien du réacteur et la formation immédiate de polymères (c.-à-d. composition, pelletisation, dégagement gazeux du produit).

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4, ERC6c: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8a, PROC8b, PROC14, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Opérations de calandrage, Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques: Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable

1. Titre court du scénario d'exposition: **Autre utilisation**

Groupes d'utilisateurs principaux	:	**SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Secteur d'utilisation	:	**SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit	:	**PC28:** Parfums, produits parfumés **PC39:** Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégorie de rejet dans l'environnement	:	**ERC8a, ERC8d:** Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Aucune évaluation quantitative du risque n'est requise pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC28, PC39: Parfums, produits parfumés, Cosmétiques, produits de soins personnels

Quantité utilisée

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Mesures pour le consommateur : Ne pas ingérer. Demander immédiatement une assistance médicale en cas d'ingestion.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Remarques: Non applicable

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Non applicable